



• Edito

Le coût de la vie préoccupe légitimement chacune des familles, à Boisémont comme ailleurs.

Le prix de la collecte et du traitement des ordures ménagères avait interpellé un certain nombre de Boisémontais. La municipalité a pris au sérieux les demandes d'information sur le sujet et a demandé à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise d'organiser une rencontre pour écouter et expliquer la réalité des choses. C'est ainsi qu'une visite de l'usine Auror fut organisée et que s'en est suivi un débat fort intéressant avec les personnes présentes. Par la clarté de leur exposé et leurs réponses de professionnels rigoureux, Mr Marc Denis Vice-Président de notre Agglomération et Mr Thibaut Beauté Directeur Général adjoint ont répondu aux questions pertinentes de nos concitoyens. Je les remercie vivement d'avoir consacré une partie de leur week-end aux Boisémontais. Un seul regret, seules deux personnes parmi celles qui avaient manifesté leur mécontentement par une pétition dans notre commune, étaient présentes.

Pour clore ce sujet, je vous informe que le taux de la taxe sur les ordures ménagères ne sera pas augmenté, comme annoncé, mais diminué. En effet la hausse du coût de la collecte a été compensée par une baisse du coût de traitement.

Autre bonne nouvelle, les taux d'imposition locaux communaux resteront également stables cette année.

Par ailleurs la Municipalité va consacrer toute son énergie pour faire avancer le dossier du lotissement du "Bout d'en Bas" qui permettra de loger des jeunes ménages que le coût excessif des terrains de Boisémont faisait fuir.

Je vous rappelle enfin que les personnes qui souhaitent consacrer un peu de leur temps à notre village et au bien vivre ensemble, sont les bienvenues.

Alors à bientôt, j'espère.

Cordialement.

J.C. Wanner ■

• Aménagement de la V88 entre la V51 et la RD22 à Courdimanche

Comme vous avez pu le constater sur la route RD22 avant d'entrer dans Courdimanche, le bois a été défriché sur la gauche, ainsi que partiellement sur la droite. Certains ont pu se demander à quoi correspondaient ces travaux ?



Si l'on se reporte au bulletin municipal de janvier 2005, où l'on trouve le plan des 4 phases de la réalisation de la V88, la phase 2 concernant le tronçon entre la V51 et la RD22 était présentée comme achevée fin 2006. C'est donc avec environ un an de retard que vont s'effectuer les travaux de cette section. Le nouveau planning que nous avons pu obtenir est le suivant (voir plan ci-contre pour la bonne compréhension des différentes étapes) :

- réalisation du giratoire 3 sur la RD22 : mars/avril 2007
 - réalisation de la nouvelle voie et du giratoire 2 : mai à août 2007
 - réalisation de la chaussée et du giratoire 1 sur la V51 : septembre/octobre 2007
 - mise en service : fin octobre 2007.
- Une surface de plus de 2,6 ha sera reboisée et un passage inférieur permettra le cheminement des piétons et le déplacement de la faune.
- Pendant les travaux, des perturbations de circulation sont à prévoir :
- mise de la RD22 sous alternat de feux en avril
 - coupure de la Côte des Auges (route entre Courdimanche et Menucourt) de mai à août
 - mise de la V51 sous alternat de feux en septembre/octobre.

Attention, si vous empruntez ces axes, en particulier pour vous rendre à votre travail, prenez vos dispositions en conséquence.

La phase 3 de la V88, partie comprise sur Jouy le Moutier, dont le démarrage était prévu fin 2007, connaît un retard important et ne sera vraisemblablement pas commencée avant 2-3 ans.

La phase 4, partie centrale entre Jouy le Moutier et la RD 22, quant à elle, déjà présentée comme très aléatoire, ne sera effectivement pas engagée, si elle l'est, avant 10-15 ans ...



- Edito.
- Aménagement de la V88

Page 1

- Travaux dans la Commune
- Urbanisme

Page 2

- Centre de traitement des Déchets Auror'Environnement

Page 3

- Emmaüs
- Du côté de l'école

Page 4

- Projet de crèche parentale
- Interview de notre factrice
- Votre radio locale RGB 99.2

Page 5

- Vie du Conseil
- Guide Pratique

Page 6

• Travaux dans la commune

A l'occasion des travaux de dissimulation des réseaux du carrefour du Montrouge pour parfaire l'aspect du quartier, il a été décidé d'entreprendre la réfection des trottoirs. Vous pourrez aussi constater que la toile d'araignée du Montrouge constituée par de nombreux fils aériens a disparu et que l'éclairage public du secteur a été considérablement amélioré.

La prochaine opération d'enfouissement des réseaux envisagée concerne la rue Maurice Fouquet. Son inscription à un programme subventionné par le Syndicat départemental d'électricité et le Conseil Général sera

sollicitée par le Conseil Municipal.

Dans la foulée des travaux du giratoire de la V88 sur la RD22, le Conseil Général, associé à la Communauté d'Agglomération, devrait en principe entreprendre le cheminement piétons, doublé d'une piste cyclable, vers Courdimanche. Ces travaux devraient être achevés en 2007.

Enfin des travaux sécuritaires au voisinage du centre équestre, rue de Vauréal, devraient être entrepris dès cet été.

• Urbanisme

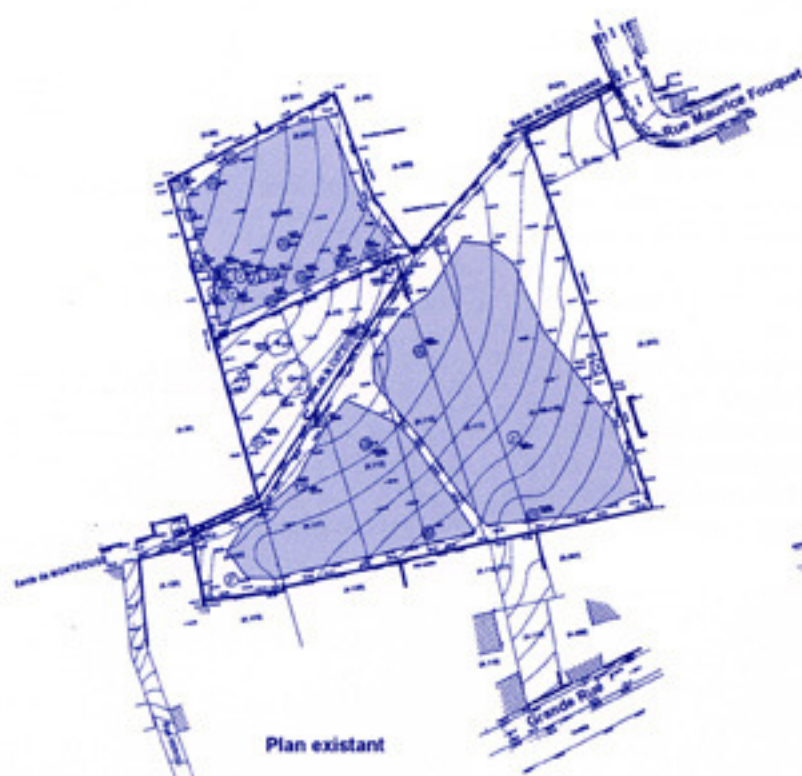
L'opération "Le Bout d'en Bas" ou de "La Cupidonne" a progressé, suite à l'accord de l'architecte des bâtiments de France sur le plan de composition élaboré par Madame Génin, architecte-urbaniste.

C'est ce document qui est porté à votre connaissance avec, en juxtaposé, le plan topographique de la situation existante. Vous pourrez constater que la sente de la Cupidonne est intégralement conservée. Le parcellaire envisagé intègre les murs existants et préserve autant que possible certains arbres intéressants.

Le lotissement dont les terrains varient de 300 à 980 m² pourrait accueillir onze lots dont une partie serait affectée à des logements pouvant être réservés à de jeunes

ménages. Ce projet s'insère dans une perspective de favoriser les Boisemontais dont les enfants souhaitent rester dans notre village. Le montage financier de l'opération n'est pas encore figé, compte tenu que la Commune n'est pas propriétaire de toutes les parcelles. Certaines d'entre elles pourraient faire l'objet d'une procédure d'expropriation, ce qui entraînerait malheureusement un retard de cette réalisation. Des négociations sont en cours pour lever cette hypothèque.

Vous pourrez consulter en mairie les documents afférents au lotissement et un cahier sera mis à votre disposition pour y consigner vos éventuelles observations ou propositions.



Des Boisemontais visitent le centre de traitement des déchets AUROR'ENVIRONNEMENT

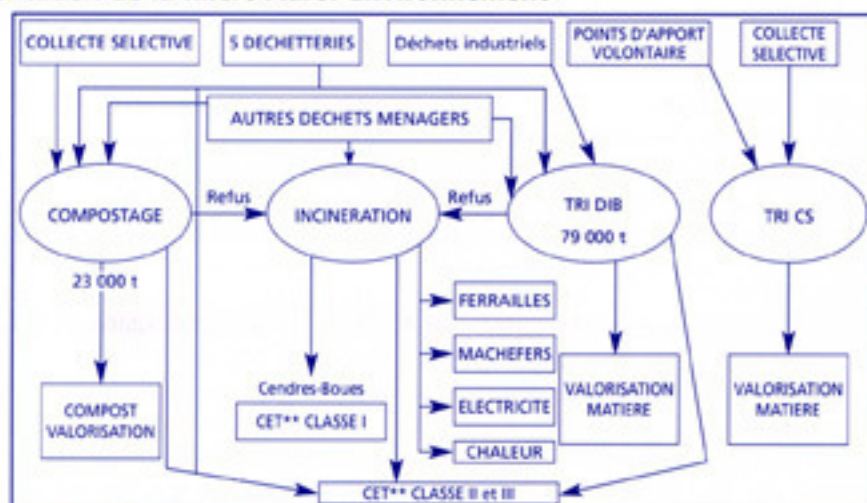
Le samedi 24 mars 2007, nous étions une quinzaine de boisemontais à visiter le centre de traitement des déchets, AUROR'ENVIRONNEMENT, de St Ouen l'Aumône.

Guidés par son directeur, nous avons découvert :

1. le centre de tri de collecte sélective (CS) : 16 000 tonnes de journaux, bouteilles plastiques, etc. par an.
2. le centre de tri de déchets industriels banals (DIB) : 79 000 tonnes dont nos "monstres".
3. l'unité de traitement des déchets fermentescibles : 23 000 tonnes de déchets verts et contenus de bioseaux, transformés en compost revendu à des agriculteurs.
4. l'unité d'incinération : 160 000 tonnes de déchets non recyclables (contenu de nos sacs poubelles ordinaires) brûlés à 850°C dans deux immenses chaudières produisant de l'électricité (1/3 autoconsommé et 2/3 revendus à EDF) et de la chaleur (chauffage d'environ 15 000 logements de l'agglomération).



Présentation de la filière Auror'Environnement



* JRM = Journaux, Revues, Magazines
** CET = Centre d'Enfouissement Technique



Nous avons été impressionnés par l'importance de l'investissement et les technologies employées, notamment pour le traitement des fumées, par la rapidité et la dextérité des opérateurs de tri manuel et naturellement par la "montagne" de déchets non recyclables.



JRM = Journaux, Revues, Magazines
FFOM = Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères
CACP = Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise

Résultats des collectes sélectives 2005-2006

		Objectifs de collecte (kg/hab/an)	ratio 2005 (Kg/hab)	ratio 2006 (Kg/hab)
EMBALLAGES	BOISEMONT	16	32	43.21
	TOTAL CACP	13.38	12.48	12.67
FFOM	BOISEMONT		79.42	104.18
	TOTAL CACP	100	79.66	83.72
VERRE	BOISEMONT		43.41	50.03
	TOTAL CACP	18	15.79	15.89
JRM	BOISEMONT		21.36	17.75
	TOTAL CACP	10	10.08	10.08

Nous avons noté avec fierté que Boisemont était la commune la plus performante en matière de tri sélectif. Cette visite nous a encouragés à l'être encore davantage. Nous avons eu un aperçu de la suite du traitement, à savoir le dépôt des résidus d'incinération non recyclables dans deux centres d'enfouissement technique (CET), selon leur toxicité.

Il est loin le temps où nos ordures étaient déposées dans des décharges à ciel ouvert !

La visite s'est achevée par une présentation chiffrée en tonnes

et en euros de l'activité de la CGECP, filiale de VEOLIA Propreté, et concessionnaire de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise (CACP). Un débat s'est engagé essentiellement sur le coût annuel du traitement de nos ordures ménagères. Nous avons compris que la hausse importante de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) constatée en 2005 résultait de l'investissement de près de 16 M. € dans le traitement des fumées pour répondre à une sévérisation des normes européennes de rejet d'oxyde d'azote dans l'atmosphère.

Evolution de la redevance Traitement 2005-2006

Pour Boisemont, le coût du traitement a diminué sur la période 2005-2007.

Ne manquez pas la prochaine journée portes ouvertes du site, le 9 juin 2007, et sans tarder poursuivons nos efforts de tri, car :

	2005	2006	2007	Evolution 2005-2006	Evolution 2006-2007	Evolution 2005-2007
CACP	7 284 129 €	7 691 278 €	7 743 853 €	5.29 %	0.68 %	5.94 %
BOISEMONT	30 084 €	33 918 €	28 378 €	11.30 %	- 19.52 %	- 6.01 %



1 tonne de bouteilles plastiques recyclées = 700 kg de pétrole économisé.
1 tonne de cartons recyclés = 2,5 tonnes de bois économisé.

• Pour le développement durable, acheter solidaire à Emmaüs

A Bernes sur Oise, le long de l'Oise, est implantée depuis vingt-cinq ans l'une des grandes communautés d'Emmaüs, offrant 1300 m² d'ateliers et 1600 m² d'espace de vente.

Beaucoup d'entre nous savent qu'ils peuvent faire appel à Emmaüs pour faire enlever chez eux divers objets, livres ou meubles dont ils veulent se séparer.

Moins nombreux sont ceux qui savent qu'ils peuvent s'équiper à Emmaüs et y acheter vêtements, électroménager, mobilier... recyclés à des prix défiant toute concurrence.

La communauté, nichée au cœur de la zone d'activités de Bernes sur Oise, n'est pas située sur un axe de passage, mais les connaisseurs s'y rendent régulièrement pour y dénicher les bonnes affaires.

Elle constitue en outre un maillon exemplaire de développement durable et solidaire. En effet, les objets récupérés sont triés, testés, réparés si besoin et mis en vente aussitôt. Pas de gaspillage ! Acheter à Emmaüs, c'est trouver des choses utiles, à bon prix ou des objets insolites intéressants, c'est aider des personnes en grande difficulté à vivre de leur travail et leur permettre d'être eux-mêmes solidaires envers d'autres, encore plus démunis. Ce principe a été à l'origine de la fondation de la communauté par l'abbé Pierre et a toujours guidé ses actions.

Des ventes régulières sont organisées du mercredi au dimanche inclus de 14h15 à 18 h.

Parallèlement, des ventes de mercerie et des ventes à thèmes sont proposées.

Prochain calendrier :

- Mercerie et dentelles : 14 avril, 12 mai, 9 juin
- Linge ancien : 21, 22 et 25 avril
- Tableaux : 12, 13 et 16 mai
- Objets africains : 9, 10 et 13 juin

Adresse :

EMMAÛS Val d'Oise
ZAE de Bernes sur Oise
9, chemin pavé (le long de l'Oise)
95340 BERNES SUR OISE
Tél : 01 30 28 67 20 - Emmaus95.bernes@wanadoo.fr

• Du côté de l'école

De nombreuses activités ont marqué ce 2^{ème} trimestre : nous avons fêté les rois début janvier avec tous les enfants de l'école. Réunis dans la salle Corraze, les enfants ont dégusté et apprécié la galette en fin d'après-midi.

La soirée loto s'est tenue le vendredi 26 janvier. Les enfants, grands et petits, aiment beaucoup cette animation. Merci à tous les parents qui ont, par leur présence, contribué au succès de la soirée. A cette occasion, nous avons tiré la galette des rois.

Conformément aux programmes scolaires, les enfants de la classe de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) ont mené un travail sur la sécurité routière et ont participé à un concours d'affiches.

Ils participeront également à une animation sur le thème des déchets : une demi-journée de sensibilisation et une journée jeux sur le tri (tri-athlon), les filières de recyclage et un quizz. Cette animation est proposée par Auror'Environnement à toutes les écoles volontaires de la Communauté d'Agglomération. A Boisemont, cette animation s'inscrit dans un travail mené sur le dévelop-

pement durable (projet de classe des CE2-CM1-CM2).

Daisy et Minnie vous avait proposé un jeu dans le précédent journal (décembre) mais aucun Boisemontais n'y a participé. Dommage !

Nous l'avons donc proposé aux élèves du cycle 3 et voici, résumées, leurs réponses : une grosse betterave, une grosse pomme de terre ou une tourte. La réponse juste était une vesse de loup (un champignon). Pour la réponse la plus folle, nous avons eu, entre autres, le cerveau de Frankenstein ou un énorme "caca" qui servait de ballon de foot aux Martiens. Celui-ci est tombé de la planète Mars car un Martien a marqué un but.

Nous avons retenu ces deux réponses gagnantes et les enfants ont reçu chacun un paquet de bonbons.

Quant à la question sur le panneau Boisemont, aucun n'a trouvé la bonne réponse. C'est normal puisque c'est le panneau de Boisemont dans l'Eure.

Notre carnaval ayant pour thème l'Afrique, M. Gygi de l'association Baobab à Courdimanche, est venu

initier les enfants de l'école aux



danses et chants africains, le jeudi après-midi 22 mars.

Le samedi 24 mars, place au carnaval ! Animé par les percussionnistes de l'association Baobab au rythme des djembés, les enfants, accompagnés de leurs parents, ont défilé dans le village. Malgré le temps un peu frisquet, l'ambiance était comme toujours chaleureuse. Cette manifestation a été clôturée par un pot de l'amitié. Merci à tous pour cette belle matinée, sans oublier ceux qui ont donné des friandises aux enfants lors de leur passage !



Inscriptions scolaires 2007-2008

Elles concernent les enfants nés en 2004 et au premier trimestre 2005.

Vous pouvez dès à présent les inscrire en mairie et ensuite auprès de la directrice de l'école. Les formalités sont affichées à la porte de l'école et sur le site Internet "<http://perso.orange.fr/ecole-boisemont>"



Des parents réfléchissent à un projet de création de crèche parentale (association administrée par les parents) dans notre joli village. Cela permettrait à nos petits bouts de chou de 3 mois à 3 ans d'être encadrés par des professionnels (éducatrice de jeunes enfants diplômée d'état et auxiliaires de puériculture) du lundi au vendredi. Les parents qui y adhèrent doivent participer en effectuant des permanences à la crèche, nettoyage des jouets, courses, tonte des pelouses etc. Le tarif appliqué sera le même qu'une crèche collective (quotient familial). Une enquête est réalisée à ce sujet pour connaître les besoins des Boisemontais. Celle-ci est distribuée dans le présent bulletin municipal. Merci d'y répondre si vous êtes concernés.

• Interview de notre factrice

Régine POURRAT est factrice dans notre village rural depuis 4 ans et nous lui avons posé quelques questions pour mieux la connaître du point de vue professionnel.

• Depuis combien de temps faites-vous ce métier ?

Cela fait 12 ans que j'ai commencé. J'ai débuté par 1 an de tri sur Cergy, après une petite tournée sur Vauréal ensuite distribution de paquets sur Cergy, Vauréal et Jouy le Moutier (tournée cedex = tournée entreprises) et me voilà sur Boisemont.

• Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

Pour le contact avec les personnes surtout en milieu rural comme à Boisemont. Je discute souvent avec les personnes âgées et les gens sont accueillants et agréables lorsqu'on leur apporte un colis ou une lettre recommandée. Ils leur arrivent même de me faire un petit coucou quand on se croise dans la rue.

• Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier surtout en milieu rural ?

Le paysage, le calme et surtout le contact qui est plus important que dans les villes.

• Un bon postier, qu'est-ce que c'est ?

C'est quelqu'un prêt à rendre service, qui est à l'écoute

des gens, ponctuel et souriant. Mais surtout quelqu'un de sérieux dans la distribution du courrier.

• Au départ, un nouveau facteur est-il accompagné ?

Oui, le futur facteur est formé par des facteurs plus anciens. Pour un débutant, la formation est d'une semaine en double, sinon seulement 3 jours sont nécessaires. Il n'est jamais tout seul pendant sa tournée ça lui permet de la visualiser.

• Quelles sont les compétences importantes pour être postier ?

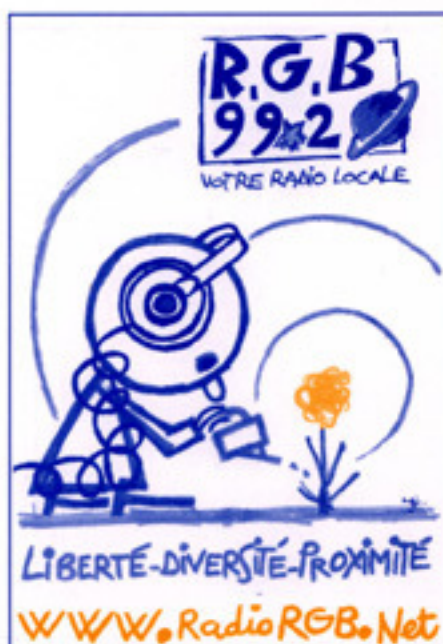
La ponctualité, le respect, il faut être serviable et avoir du savoir-vivre. Même si la condition physique n'est pas demandée, il faut savoir faire du vélo et il faut avoir le sens de l'orientation.

• Quels conseils donneriez vous à celui qui voudrait devenir facteur ?

Le métier de facteur n'est pas facile et très dur physiquement. Il ne s'agit pas seulement de mettre une lettre dans une boîte, le facteur commence très tôt, avec la préparation, le tri général rue par rue et ensuite le tri de sa tournée, maison par maison. Sur Boisemont cela en représente environ 300.

Pensez à notre gentille factrice, si vous souhaitez avoir une bonne distribution de votre courrier, veuillez mettre vos boîtes aux lettres aux normes.

• Votre Radio locale



RGB est née de la fusion entre Radio Ginglet à St-Ouen-l'Aumône et Radio La Boucle à Eragny. Elle a quitté récemment la place des Touleuses à Cergy pour s'implanter près du parvis de la préfecture.

Radio associative locale implantée sur l'agglomération de Cergy-Pontoise depuis près de vingt-cinq ans, RGB tire sa diversité de sa centaine d'animateurs bénévoles, qui apportent chacun leur volonté de partager goûts et passions. Au-delà de sa seule mission de média d'informations de proximité, la radio est un espace de découverte et de promotion d'acteurs

et artistes locaux avec une programmation généraliste.

A l'occasion d'une émission sur la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, notre maire, JC Wanner a eu le privilège d'être interviewé le premier. L'émission "Douze Comme Une" présente l'essentiel de l'actualité locale des communes de l'agglomération.

Un projet radiophonique ?

Envie de chatouiller les ondes ?

La radio locale associative RGB 99.2 vous propose d'animer des émissions musicales ou à thème.

A vous de déposer un projet d'émission !

N'hésitez pas à visiter le site Internet pour de plus amples informations (www.radiorgb.net).



Principales décisions de votre Conseil Municipal
Conseil Municipal du 2 février 2007

• **Protocole d'accord EDF en faveur de l'efficacité énergétique**

Le "Livre Vert Européen" sur l'efficacité énergétique, publié en juin 2005, fixe un objectif ambitieux pour l'ensemble de l'Union Européenne, celui d'atteindre 20 % d'économie d'énergie d'ici 2020 avec pour effet escompté une réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre.

C'est dans cet objectif qu'EDF, qui fait preuve depuis de longues années de son engagement en matière d'efficacité énergétique, et qui est donc particulièrement concerné par l'objectif national de Maîtrise de la Demande de l'Energie (MDE), propose d'inscrire dans un cadre de partenariat, sous forme d'un protocole d'accord, la promotion et la réalisation d'actions de MDE sur le patrimoine et le territoire de la Commune de Boisemont.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le protocole d'accord avec EDF permettant la promotion et la réalisation d'actions de Maîtrise de la Demande de l'Energie et de développement des énergies renouvelables, ainsi que toutes les conventions qui en découleraient.

• **Maîtrise de l'énergie : protocole d'accord GDF**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la Maîtrise de l'Energie, Gaz de France propose de fixer contractuellement un prix ferme, pour la fourniture de gaz sur l'ensemble des bâtiments communaux, sur une durée de trois ans à compter du 1^{er} avril 2007. Le Conseil Municipal autorise

M. le Maire à signer le contrat de Maîtrise d'Energie en Gaz, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

• **Informations et questions diverses**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. le Préfet du Val d'Oise a accepté la démission d'Emmanuel Fernique, et tient à renouveler ses remerciements à Emmanuel pour l'efficacité de sa collaboration notamment au sein de la commission information.

- Site Internet : le site Internet de la commune qui avait été mis en place par des bénévoles avec beaucoup de talent, n'est plus actualisé, ce qui est dommageable.

Monsieur le Maire propose de confier sa reconfiguration pour faciliter sa mise à jour à un prestataire de service. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à passer commande à un prestataire de service pour la refonte du site Internet, pour un montant de 1000 €.

• **Informations sur les projets d'urbanisme**

M. le Maire informe de l'avancement des dossiers d'urbanisme sur la commune :

- Le projet d'aménagement de la Cupidonne pourrait accueillir une douzaine d'habitations, dont une partie devrait être accessible à des jeunes ménages. Ce dossier étant soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France, il nécessite de nombreuses mises au point.

L'objectif fixé par la commission d'urbanisme est d'arrêter un plan

de composition afin de le soumettre aux Boisemontais dès le printemps.

- Un projet d'aménagement de 25 pavillons environ sur les terrains appartenant à l'Etat (en voisinage du cimetière et du centre équestre) est présenté. Deux promoteurs, FEDERAL et CFH, viendront présenter leur projet au Conseil Municipal courant mars pour qu'un choix soit définitivement arrêté.

- Devenir des terres agricoles et des prés appartenant à l'Etat : afin d'éviter des actions spéculatives sur ces terrains, il serait souhaitable que ceux-ci soient la propriété des collectivités (Conseil Général, Commune).

Une démarche sera faite pour obtenir le classement en espace naturel sensible de ces sites exceptionnels qu'il faut absolument protéger.

Une réunion en Mairie avec tous les services concernés (Conseil Général, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Chambre d'Agriculture, A.F.T.R.P.) sera organisée dans les prochaines semaines.

Bénéficiaires de l'AME, de l'API, de l'ASS, de la CMUC, du RMI

Demandez la Carte Solidarité Transport (elle est gratuite) et bénéficiez de 75% de réduction sur le prix de la Carte Orange

Appelez le 0800 948 999

Pour plus d'informations : www.stif-idf.fr

• **Mairie de Boisemont**

Ouverture au public :
mardi, vendredi, samedi 9h à 12h,
le mercredi de 16h à 18h30.

Tél/fax : 01 34 42 34 98
Adresse électronique :
commune.boisemont@wanadoo.fr
Site : www.ville-boisemont.fr

• **Numéros d'Urgence.**

SAMU ou médecins de garde	15
Gendarmerie	17 ou 01 34 46 30 30
Pompiers	18 ou 01 34 46 30 10
Hôpital de Pontoise	01 30 75 40 40
Centre Antipoison	01 40 05 48 48
GAZ (dépannage)	0810 433 095
EDF (dépannage)	0810 333 095
VEOLIA (eau)	0811 900 400



A NOTER

Encombrants

- jeudi 28 juin
- jeudi 29 novembre

Pensez à sortir vos encombrants la veille au soir